

Bastia, u 14 di nuvembre di u 2025

CUMUNICATU DI STAMPA CUMUNU
DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA
E DI U PRESIDENTE DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA

**« LES RAISONS POUR LESQUELLES NOUS SERONS PRESENTS AUX MANIFESTATIONS DU
15 NOVEMBRE 2025 ORGANISEES PAR LA COORDINATION ANTI-MAFIA »**

Nous serons présents aux manifestations organisées à Ajaccio et Bastia le samedi 15 novembre par la coordination anti-mafia qui réunit des citoyens, associations et syndicats.

En répondant favorablement à l'invitation que nous ont adressée les organisateurs, nous souhaitons réaffirmer que notre combat pour un peuple corse émancipé, reconnu dans son existence et dans ses droits, a pour corollaire indissociable celui « *contre les pratiques mafieuses et pour une société corse démocratique, libre et apaisée* », conformément au titre de la délibération votée à l'unanimité par l'Assemblée de Corse, sur proposition du Conseil exécutif de Corse, le 23 février 2025.

Cette délibération est le fruit d'un travail de fond mené en concertation étroite avec l'ensemble des forces vives de la société corse, et notamment des deux collectifs anti-mafia qui ont contribué de manière forte à la nécessaire prise de conscience.

Elle définit plus de trente mesures que la Collectivité de Corse mettra en œuvre ou proposera de mettre en œuvre dans cinq domaines d'action : les politiques publiques ; les secteurs économiques particulièrement exposés ; la lutte contre la drogue et les commerces illicites ; l'analyse et la lutte contre les dérives mafieuses ; les enjeux éducatifs, culturels et sociétaux.

Dans le cadre des travaux et débats ayant précédé l'adoption de la délibération, nous avons également souligné de façon constante que les prérogatives de justice et d'enquête relèvent, en l'état du droit actuel, des compétences régaliennes.

Nous avons par suite appelé l'Etat, dans l'exercice de ses compétences, à une politique claire, lisible, équitable, inscrite dans la durée, sans complaisance ni excès, respectueuse des droits fondamentaux, en rappelant que la Corse avait payé un lourd tribut, y compris dans la période contemporaine, d'une part à l'absence historique de justice et, d'autre part aux juridictions et procédures pénales d'exception.

A travers cette initiative et cette délibération sans équivalent, et ce malgré la montée en puissance partout en France et en Europe des cartels mafieux et du narcotrafic, les institutions de la Corse ont donc souhaité dire avec sérénité et détermination que notre peuple aspire à vivre, travailler, construire, et décider de son présent comme de son avenir, de façon démocratique, dans la liberté et dans la paix.

Ce choix est celui de l'immense majorité des Corses, et notre devoir est de le faire respecter, pour nous comme pour nos enfants et pour les générations à venir.

Notre présence aux rassemblements de samedi est une façon de l'exprimer à nouveau.